

Les catholiques de Ha Nôi pour la restitution de propriétés accaparées par l'État.

Dans les années qui ont suivi 1975, plusieurs centaines de propriétés de l'Eglise catholique au Viêt-Nam, des terrains, des églises, des couvents, des établissements d'éducation, de soins médicaux, d'assistance aux handicapés ont été accaparés par l'État et utilisés par lui à diverses fins. Vers la fin des années 80, ici et là, leur restitution a été demandée par des requêtes ou manifestations publiques. Parmi les propriétés dont la restitution a été requise, on peut citer le domaine de la congrégation Saint-Joseph à Nha trang, le terrain confisqué par les autorités locales au monastère bénédictin de Thiên An à Huê pour en faire un centre de loisirs, le terrain confisqué par l'État au centre de pèlerinage marial de La Vang, le séminaire pontifical de Dalat et de nombreux autres établissements. Souvent des personnalités de premier plan ont pris l'initiative de ces manifestations. Elles ont, la plupart du temps, été épaulées et soutenues par les fidèles. Cette collaboration a été la plus remarquable lors des récents mouvements des catholiques de Ha Nôi pour récupérer trois propriétés accaparées par l'État à diverses époques sur le territoire du diocèse de Ha Nôi, à savoir le domaine de l'ancienne délégation apostolique du Saint-Siège à Ha Nôi, et des terrains des paroisses de Thai Ha et de Hà Đông

Chronologie des faits.

13 décembre 2007 - Malgré les très nombreuses requêtes adressées au gouvernement, aussi bien par l'archevêché de Ha-Nôi que par la Conférence épiscopale du Viêt-Nam, les autorités locales ont à diverses reprises, installé à l'intérieur du domaine de l'ancienne Délégation apostolique des établissements commerciaux, dont une discothèque, une boutique de soupe tonkinoise. Le 13 décembre 2007, la création d'un parking pour deux roues dans la cour fait déborder le vase.

15 décembre 2007. L'archevêque de Ha-Nôi, Mgr Joseph Ngô Quang Kiêt, envoie au clergé, religieux et fidèles du diocèse une lettre sans fioritures. Il affirme la propriété de l'archidiocèse sur le domaine de l'ancienne Délégation apostolique et invite les catholiques de Ha Nôi à prier pour que justice leur soit rendue.

18 décembre. Au sortir d'un récital de chants de Noël, une procession s'organise de la cathédrale à l'ancienne délégation, avec environ 2000 personnes qui pénètrent dans la cour de la Délégation apostolique et y prient pendant une demi-heure. Le lendemain, le parking pour deux-roues a disparu.

Le 20 décembre, dans la matinée, un groupe de fidèles transporte dans la cour de la délégation une statue de la Pieta. Vers midi, la procession de l'avant-veille se renouvelle et plus de 3000 personnes se recueillent autour de la statue de la Vierge qui désormais veille sur la délégation.

Le 30 décembre. En fin de matinée, le premier ministre Nguyễn Tân Dung vient rendre visite à l'archevêque. Les deux hommes se rendent ensemble sur les lieux contestés. Le premier ministre promet de régler le problème.

Le 31 décembre. La tension s'élève à nouveau avec une déclaration du directeur du Bureau des Affaires religieuses, Nguyễn Thê Doãn. Dans une interview à la BBC, il affirme qu'il n'est pas question de reprendre ou de réclamer le domaine de la Délégation apostolique, car au Vietnam, il n'y a pas de propriété privée de la terre.

Le 5 janvier 2008. Une seconde affaire éclate dans une autre paroisse de Ha Nôi, Thai Hà. Le terrain de cette paroisse de 60 000 m², à la suite des spoliations successives, a vu réduire sa superficie à 2600 m². Dans la soirée du 5 janvier, les fidèles s'aperçoivent qu'une entreprise patronnée par l'État a entamé des travaux sur un terrain déclaré auparavant inconstructible. Le lendemain matin, des policiers sont venus protéger les travaux. Dans la soirée, après la messe, une procession de 2000 fidèles s'organise vers le lieu des travaux. Les prières se prolongent jusqu'aux alentours de minuit. Ces veillées de prières auprès du terrain contesté, maintenant entouré de barbelés, se répètent. De vieilles dames, abritées sous des tentes pour se protéger du froid, très vif en cette saison, à Ha-Nôi, veillent toutes les nuits.

Le 7 janvier, une lettre du Supérieur provincial des rédemptoristes réclame à son tour la restitution du terrain de la paroisse, acquis en 1928 lors de l'arrivée des rédemptoristes canadiens à Ha Nôi.

10 janvier. A l'issue d'une messe célébrée en la cathédrale, une foule particulièrement importante emprunte les artères de Ha-Nôi pour se rendre à l'ancienne Délégation apostolique, bloquant le trafic pendant quelques minutes.

11 janvier. La municipalité de Ha Nôi hausse soudainement le ton et demande à l'archevêché de faire cesser les manifestations. L'archevêché répond que les catholiques demandent la justice et que les autorités se montrent partiales dans leurs décisions.

20-25 janvier. L'agence VietCatholic laisse entendre que des rencontres ont eu lieu entre les autorités civiles et les dirigeants de la communauté catholique, en particulier le président de la conférence épiscopale.

25 janvier. La tension monte d'un cran au début de l'après-midi du 25 janvier. À l'issue d'une messe

célébrée à la cathédrale pour le 90e anniversaire du cardinal Phan Dinh Tung, prêtres et laïcs sont de nouveau revenus prier devant les bâtiments de la Délégation apostolique. Des incidents ont eu lieu. Une jeune fille, puis un avocat ont franchi le portail et ont été pris à partie par la police. La foule a enfoncé le portail, pénétré dans la cour, y a planté une croix et s'est heurtée aux forces de l'ordre pendant un certain temps. Après le départ de la police, la foule installe des tentes et prolonge sa prière toute la nuit.

25 janvier. Parution d'une interview de l'archevêque de Ha-Nôi. Il explique la nature spirituelle du mouvement des catholiques, essentiellement animé par la prière pour la restitution des propriétés accaparées.

25,26 janvier. Les médias de Ha-Nôi (télévision, Ha Nôi moi, An Ninh Thu Dô) accusent les catholiques de destruction de biens et de troubles de l'ordre public. Le lendemain, un long mémoire de l'archevêché accuse les divers médias de calomnies et fausses accusations. Les affirmations des autorités sont réfutées, preuves et documents à l'appui. Ce mémoire reste aujourd'hui, le document le plus complet sur les divers éléments du dossier de la Délégation apostolique.

26 janvier. La municipalité lance un ultimatum à l'archevêché. Avant le 27 janvier, cinq heures, dernière limite, la Délégation apostolique doit être débarrassée de tout symbole religieux et de toute présence de fidèles.

27 janvier. À l'heure où expire l'ultimatum, plus de 3000 catholiques sont rassemblés à l'intérieur du domaine de la délégation. Aucune intervention policière n'a eu lieu. La veillée s'est prolongée jusqu'au petit matin du 28, heure à laquelle un petit groupe de fidèles a pris la succession du groupe de la nuit.

29 janvier L'organe officiel de la police de la capitale annonce l'ouverture d'une enquête criminelle contre « des laïcs catholiques » pour destruction de biens, troubles de l'ordre public, opposition à des agents dans l'exercice d'un service public. Dans l'après-midi, le bruit court que l'intervention policière attendue va se produire, mais rien ne se passe.

Ce même jour, d'autres événements plus secrets vont marquer un tournant décisif dans cette affaire. Une curieuse dépêche, diffusée par Asia World News, venant d'on ne sait où informe que le général Nguyễn Van Hung, adjoint au ministre de la sécurité publique, et bien connu pour ses interventions dans le domaine religieux, prend l'affaire en mains. Il a rencontré les responsables religieux catholiques et a promis la restitution du domaine de la Délégation apostolique, à condition que les manifestations s'arrêtent et que les symboles religieux soient retirés de la cour. On apprendra, les jours suivants, que des contacts ont eu lieu entre l'ambassade du Vietnam à Rome et le Saint-Siège..

Le 30 janvier. Le cardinal Tarcisio Bertone, secrétaire d'État du Saint-Siège, dans une lettre envoyée à l'archevêque de Ha-Nôi, félicite la communauté catholique de la capitale pour sa ferveur, mais l'invite à mettre un terme aux manifestations en attendant des négociations avec le gouvernement. Par ailleurs, le Vatican confirme que des négociations ont eu lieu à Rome et qu'une lettre a été envoyée ce même jour au Premier ministre Nguyễn Tân Dung. Jusqu'à présent, les autorités officielles ont gardé, sur ce point, un silence complet.

1er février. Dans une lettre à l'ensemble de l'archidiocèse, diffusée au milieu de l'après-midi, l'archevêque de Ha-Nôi a annoncé que l'action menée par ses fidèles, depuis 40 jours, avait abouti à un premier résultat. Il laisse entendre qu'un engagement de restitution après le Têt (Nouvel An vietnamien) a été pris par le gouvernement. Dans une première étape les catholiques retirent du domaine de la Délégation les tentes et la croix, tandis que le gouvernement fait démolir une boutique construite sur le terrain contesté. Depuis, le gouvernement n'a fait aucune allusion à sa promesse. Le portail de la Délégation est de nouveau cadenassé et des affiches gouvernementales masquent l'intérieur du domaine.

9 février. A Thai Ha, la tension ne faiblit pas. Pour le troisième jour de l'année lunaire, plus de 7000 catholiques sont venus de tous les diocèses du Nord, pour prier Notre-Dame du perpétuel secours et exprimer leur solidarité avec les catholiques de Ha Nôi. L'assemblée des fidèles s'est rendue en procession sur les lieux spoliés et a prié longuement.

16 février. Une lettre, signée du vénérable Thích Trung Hậu, au nom de l'Eglise bouddhiste du Viêt-Nam (patronnée par l'État) affirme que le terrain où est construite la Délégation apostolique a été autrefois enlevé aux bouddhistes par la puissance coloniale en 1883. Déjà, le 1er février 2008, un ancien directeur du bureau des affaires religieuses, Lê Quang Vinh, avait soutenu la même thèse dans le journal du front patriotique, Dai Doan Kêt.

Une polémique s'élève : certains apportent des preuves montrant que le terrain en question n'a nullement été la propriété de « L'Eglise bouddhique ». On s'oriente dangereusement vers une situation voulue par le pouvoir, dans laquelle il se réserve le rôle du « troisième larron ». Diviser bouddhistes et catholiques est une arme qui a fait la preuve de son efficacité dans le passé et qui menace actuellement de miner la solidarité entre les diverses composantes du mouvement démocratique.

Viêt-Nam infos